

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS
À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **Fédération Européenne pour le Transport et l'Environnement**

Forme juridique : Association internationale sans but lucratif

Adresse : Square de Meeus

N° : 18

Boîte :

Code postal : 1050

Commune : Ixelles

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet : www.transportenvironnement.org

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0443.549.326

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

26-09-2014

COMPTES ANNUELS en **EURO** approuvés par l'assemblée générale du **31-03-2022**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **01-01-2021** au **31-12-2021**

Exercice précédent du **01-01-2020** au **31-12-2020**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

A-ASBL 6.1.1, A-ASBL 6.2, A-ASBL 6.5, A-ASBL 6.6, A-ASBL 7

**LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT
UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE****LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association ou de la fondation

BLIJENBERG Arie

Président
Koetlaan 90
2625KT Delft
PAYS-BAS

HOCHFELD Christian

Membre
Esmarchstr. 17
10407 Berlin
ALLEMAGNE

SPREI Frances

Membre
Aspliden 24
431 29 Molndal
SUÈDE

JUUL Jeppe

Vice-Président
Graesmarken 2
4140 Borup
DANEMARK

ANABLE Jillian

Membre
Weston Road 18
LS29 8DW Litley
ROYAUME-UNI

KOROLEC Marcin

Membre
Kleczewska 79
01-826 Warszawa
POLOGNE

CHERON Marie

Membre
Quai de Jemappe 116
75010 Paris
FRANCE

BLAZQUEZ SANCHEZ Nuria

Vide-Présidente
C. Cotano del Olivar 19
PBJ Avila
ESPAGNE

PENHER Stéphanie

Membre
Tavelweg 6
3006 Bern
SUISSE

MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT

Mentions facultatives:

- dans le cas où des comptes annuels ont été vérifiés ou redressés par un expert-comptable externe ou par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou réviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission:

A. La tenue des comptes de l'association ou de la fondation,

B. L'établissement des comptes annuels,

C. La vérification des comptes annuels et/ou

D. Le redressement des comptes annuels.

- si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
<p>O. DE BONHOME 0478643233 Avenue du Martin Pêcheur 23/25 1170 Watermael-Boitsfort BELGIQUE</p> <p>Représenté directement ou indirectement par :</p> <p>Olivier DE BONHOME</p>	<p>B0498</p> <p>A018446</p>	<p>C</p>

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>308.407</u>	<u>147.756</u>
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	<u>184.951</u>	<u>68.812</u>
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	98.060	53.280
Mobilier et matériel roulant		24	51.048	15.453
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	35.843	79
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	<u>123.456</u>	<u>78.944</u>
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>15.397.547</u>	<u>8.624.389</u>
Créances à plus d'un an		29	<u>4.643.453</u>	<u>2.008.485</u>
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	4.643.453	2.008.485
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	<u>4.957.710</u>	<u>2.825.110</u>
Créances commerciales		40	22.350	10.723
Autres créances		41	4.935.360	2.814.387
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	<u>5.739.417</u>	<u>3.762.570</u>
Comptes de régularisation		490/1	<u>56.967</u>	<u>28.224</u>
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	<u>15.705.954</u>	<u>8.772.145</u>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
FONDS SOCIAL		10/15	<u>1.332.758</u>	<u>1.127.718</u>
Fonds de l'association ou de la fondation	6.2	10		
Plus-values de réévaluation		12		
Fonds affectés et autres réserves	6.2	13		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	1.332.758	1.127.718
Subsides en capital		15		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	6.2	16	<u>32.903</u>	
Provisions pour risques et charges		160/5	32.903	
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5	32.903	
Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise		167		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	<u>14.340.293</u>	<u>7.644.427</u>
Dettes à plus d'un an	6.3	17	1.642.183	
Dettes financières		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175	1.642.183	
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.3	42/48	1.733.968	839.817
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	1.194.829	455.797
Fournisseurs		440/4	1.194.829	455.797
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	539.139	384.020
Impôts		450/3	245.001	159.934
Rémunérations et charges sociales		454/9	294.138	224.086
Autres dettes		48		
Comptes de régularisation		492/3	10.964.142	6.804.610
TOTAL DU PASSIF		10/49	15.705.954	8.772.145

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	4.328.948	2.872.712
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70		
Cotisations, dons, legs et subsides		73	10.067.257	6.976.214
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61	5.764.131	4.159.372
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)		62	3.980.112	2.607.518
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	49.095	27.642
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/9	32.903	
Autres charges d'exploitation		640/8	31.430	23.340
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	235.408	214.212
Produits financiers	6.4	75/76B	1.490	1.624
Produits financiers récurrents		75	1.490	1.624
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières	6.4	65/66B	31.858	6.762
Charges financières récurrentes		65	31.858	6.762
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	205.040	209.074
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)		67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	205.040	209.074
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	205.040	209.074

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

Bénéfice (Perte) à affecter

Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter

Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent

Prélèvement sur les capitaux propres: fonds, fonds affectés et autres réserves

Affectation aux fonds affectés et autres réserves

Bénéfice (Perte) à reporter

	Codes	Exercice	Exercice précédent
(+)/(-)	9906	1.332.758	1.127.718
(+)/(-)	(9905)	205.040	209.074
(+)/(-)	14P	1.127.718	918.644
	791		
	691		
(+)/(-)	(14)	1.332.758	1.127.718

ANNEXE**ETAT DES IMMOBILISATIONS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	XXXXXXXXXX	249.600
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	166.364	
Cessions et désaffectations	8179	4.811	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	411.153	
Plus-values au terme de l'exercice	8259P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8249		
Plus-values au terme de l'exercice	8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329P	XXXXXXXXXX	180.788
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	49.095	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309	3.681	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	226.202	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22/27)	<u>184.951</u>	
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	8349		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	XXXXXXXXXX	78.944
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365	44.512	
Cessions et retraits	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8385		
Autres mutations	(+)/(-) 8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395	123.456	
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8445		
Plus-values au terme de l'exercice	8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(28)	123.456	

ETAT DES DETTES

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

(42)

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

8912

1.642.183

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

8913

DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières

8921

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées

891

Autres emprunts

901

Dettes commerciales

8981

Fournisseurs

8991

Effets à payer

9001

Acomptes sur commandes

9011

Dettes salariales et sociales

9021

Autres dettes

9051

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

9061

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association ou de la fondation

Dettes financières

8922

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées

892

Autres emprunts

902

Dettes commerciales

8982

Fournisseurs

8992

Effets à payer

9002

Acomptes sur commandes

9012

Dettes fiscales, salariales et sociales

9022

Impôts

9032

Rémunérations et charges sociales

9042

Autres dettes

9052

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association ou de la fondation

9062

Codes	Exercice
(42)	
8912	1.642.183
8913	
8921	
891	
901	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	
892	
902	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

RÉSULTATS

PERSONNEL

Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

Produits non récurrents

Produits d'exploitation non récurrents

Produits financiers non récurrents

Charges non récurrentes

Charges d'exploitation non récurrentes

Charges financières non récurrentes

RÉSULTATS FINANCIERS

Intérêts portés à l'actif

Codes	Exercice	Exercice précédent
9087	53	32
76		
(76A)		
(76B)		
66		
(66A)		
(66B)		
6502		

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'association ou la fondation:

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ASSOCIATION OU LA FONDATION A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent					
Nombre moyen de travailleurs	100	46,5	8,4	53	32
Nombre d'heures effectivement prestées	101	77.378	10.789	88.167	54.317
Frais de personnel	102	3.325.472	535.060	3.860.532	2.330.755

A la date de clôture de l'exercice

Nombre de travailleurs

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par sexe et niveau d'études

Hommes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Femmes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Par catégorie professionnelle

Personnel de direction

Employés

Ouvriers

Autres

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	53	7	58,6
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	48	6	52,8
Contrat à durée déterminée	111	5	1	5,8
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	27	3	29,4
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202	2	1	2,8
de niveau universitaire	1203	25	2	26,6
Femmes	121	26	4	29,2
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212		1	0,8
de niveau universitaire	1213	26	3	28,4
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	53	7	58,6
Ouvriers	132			
Autres	133			

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	41	2	42,6
305	19	3	21,1

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour l'association ou la fondation

dont coût brut directement lié aux formations

dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs

dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour l'association ou la fondation

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour l'association ou la fondation

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803	2.163	5813	2.031
58031		58131	
58032	2.163	58132	2.031
58033		58133	
5821	19	5831	18
5822	135	5832	117
5823	29.783	5833	27.735
5841	2	5851	4
5842	1.155	5852	1.832
5843	6.246	5853	10.744

RÈGLES D'ÉVALUATION

REGLES D'EVALUATION

1. Immobilisation corporelles

Toutes les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition, y compris les frais accessoires.

Les amortissements sont pratiqués de façon linéaire aux taux suivants:

- Installations, machines et outillage : 33%
- Mobilier et matériel roulant : 20%
- Autres immobilisations corporelles (aménagement de locaux) : 33%

2. Créances

Les créances en devises sont valorisées au taux du 31 décembre de chaque année.

3. Dettes

Les dettes en devises sont valorisées au taux du 31 décembre de chaque année.

4. Contrats de subsides

Les contrats de subsides sont comptabilisés suivant la méthodologie suivante:

- Les montants à recevoir suivant les contrats de subsides diminués des montants que l'association a effectivement reçus sur son compte bancaire sont comptabilisés dans la rubrique 'autres créances'. Ces créances sont ventilées entre les 'créances à plus d'un an' et les 'créances à un an au plus' suivant leur échéance.
- Les montants des subsides octroyés contractuellement mais qui n'ont pas encore été utilisés durant l'exercice sont comptabilisés dans un compte de régularisation (produits à reporter).
- les montants des subsides effectivement utilisés durant l'exercice sont crédités au compte de résultats.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DES COMMISSAIRES

O. DE BONHOME

Bureau de Réviseur d'Entreprises

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE

RAPPORT DU REVISEUR A L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION FEDERATION EUROPEENNE POUR LE TRANSPORT ET L'ENVIRONNEMENT POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Conformément aux dispositions contractuelles, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mission de réviseur. Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan au 31 décembre 2021 et le compte de résultats de l'exercice clos à cette date.

Rapport sur les comptes annuels – Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle du bilan et du compte de résultats de l'association FEDERATION EUROPEENNE POUR LE TRANSPORT ET L'ENVIRONNEMENT pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 15.705.954 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 205.040.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées en Belgique. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'association relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et la présentation d'ensemble des comptes annuels.

AVENUE DU MARTIN-PÊCHEUR 23 BTE 25 - 1170 BRUXELLES - TÉL. 02 732 82 12
RUE BOIS ELOI 31 - 1380 LASNE - TÉL. 0495 50 44 08 - TÉL. 0477 400 210

E-MAIL: OLIVIER@ODB.BE - CAROLE-IRE@ODB.BE

T.V.A.: BE 0478.643.233 - KBC: IBAN BE61 7350 0544 4617 - BIC: KREDBB33

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'association, les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, le bilan et le compte de résultats donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'association FEDERATION EUROPEENNE POUR LE TRANSPORT ET L'ENVIRONNEMENT au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

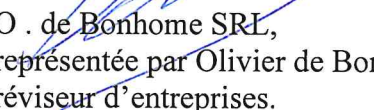
Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'organe de gestion est responsable du respect par l'association du Code des Sociétés et des Associations et des statuts de l'association, ainsi que des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes annuels :

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du code des sociétés et des Associations.

Bruxelles, le 07 mars 2022



O. de Bonhome SRL,
représentée par Olivier de Bonhome,
réviseur d'entreprises.